



Guided by Integrity, Honesty, Professionalism, Compassion, Respect and Accountability

Les valeurs de la GRC reposent sur l'intégrité, l'honnêteté,
le professionnalisme, la compassion, le respect et la responsabilisation

NOV 04 2022

Mr. Paul Cardegna
Joint Clerk of the Committee
Special Joint Committee
on the Declaration of Emergency
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Mr. Cardegna:

In response to the motion adopted by the Special Joint Committee on the Declaration of Emergency (DEDC) on October 20, 2022, this letter provides added detail to the original redaction ledgers enclosed with production of documents packages previously provided by the Royal Canadian Mounted Police (RCMP).

Since the original disclosures dated June 30, August 5, and August 12, 2022, further consultations have occurred and redactions have subsequently been lifted through other processes (e.g., Public Order Emergencies Commission, ongoing civil litigations). The package enclosed includes these updated documents.

The original ledgers were provided to you regarding disclosure packages dated June 30, 2022, and August 12, 2022. We have updated these ledgers to reflect the redactions which have been lifted. Within the updated ledgers, the following redactions remain:

- Information redacted as "*Domestic Third Party*". This is information provided in confidence by a third party or policing partner, the disclosure of which, without consent, would harm the working relationship and ability to receive and share important information in the future. In this case, third parties and policing partners are aware that they may be asked to provide affidavits in support of the redactions they have asked us to maintain.

- Information redacted as "*Police Techniques*" which, if disclosed, would impair the RCMP's ability to use certain techniques and tools in future criminal investigations or in furthering its mandate of maintaining public safety. These techniques and tools could include methods of investigation, specific tactics utilized, number of resources, the location of observation sites, or the identity of police informers.
- Information redacted as "*RCMP Emergency E-Mail or Phone Number*" includes specific emergency email addresses or phone numbers, the disclosure of which would make them publicly available to compromise or overload, which could hinder responsiveness of the RCMP in a timely and effective manner.
- Redactions in the category of *Privacy Act*, wherein the disclosed documents protect personal information such as any recorded information about an identifiable individual including: name, date of birth, phone number, email address, age, any assigned identifying number or symbol, and the name of the individual where it appears with other related personal information or where the disclosure of the name itself would reveal information about the individual.

As per the original ledger provided to you regarding the disclosure package dated August 5, 2022, the following redactions have been applied:

- Redactions labelled as *Domestic Third Party*, and *Privacy Act* as explained above.
- Redactions labelled as *National Security* that are required with the lifting of Cabinet Confidence from the previous disclosure. In this context, the Department of Defence has noted that there is the possibility of sensitive or potentially injurious information being released within the disclosure referencing; capabilities, tools, techniques or infrastructure, which could be harmful to Canada's national security.

I trust this information will provide the Committee with the relevant context needed. The RCMP remains committed to supporting this Committee's important work.

Kindest regards,



Brenda Lucki
Commissioner

Enclosures



Guided by Integrity, Honesty, Professionalism, Compassion, Respect and Accountability

Les valeurs de la GRC reposent sur l'intégrité, l'honnêteté,
le professionnalisme, la compassion, le respect et la responsabilisation

NOV 04 2022

Monsieur Paul Cardegna
Co-greffier du comité
Comité mixte spécial sur la
déclaration de situation de crise
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Monsieur,

En réponse à la motion adoptée par le Comité mixte spécial sur la déclaration de situation de crise (DEDC) le 20 octobre 2022, la présente lettre comprend des informations supplémentaires sur les registres de caviardage originaux qui accompagnaient les ensembles de documents transmis par la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Des consultations ont eu lieu depuis l'envoi des premiers documents les 30 juin, 5 août, et 12 août 2022 et ont mené à l'annulation du caviardage de certains éléments par l'entremise d'autres processus (p. ex. communication relative à la Commission sur l'état d'urgence et poursuites civiles en cours). L'ensemble ci-joint comprend les documents concernés modifiés. Nous avons profité de l'occasion pour corriger les erreurs d'édition commises lors de la traduction.

Les registres originaux portant sur les documents communiqués les 30 juin et 12 août 2022 vous ont été remis. Nous avons mis ces registres à jour en fonction des modifications apportées au caviardage. Les registres mis à jour font état du maintien du caviardage pour les éléments suivants :

- Le caviardage de renseignements liés à une « *tierce partie au pays* ». Ces renseignements sont fournis confidentiellement par une tierce partie ou un partenaire du milieu policier, et leur divulgation sans consentement nuirait aux relations professionnelles et à la possibilité à l'avenir de recevoir et de partager des renseignements importants. À ce sujet, les tierces parties et les partenaires du milieu policier ont été

avisés qu'ils devront peut-être fournir un affidavit relativement aux renseignements qu'ils nous ont demandé de caviarder.

- Les renseignements caviardés dans la catégorie « *techniques policières* » qui, s'ils étaient divulgués, nuiraient à la capacité de la GRC d'utiliser à l'avenir certaines techniques et certains outils dans ses enquêtes criminelles ou dans la réalisation de son mandat de maintien de la sécurité publique. Il s'agit par exemple de méthodes d'enquête, de tactiques particulières utilisées, du nombre de ressources, de l'emplacement des sites d'observation ou de l'identité des informateurs de la police.
- Les renseignements caviardés dans la catégorie « *courriels ou numéros de téléphone de la GRC en cas d'urgence* » comprennent des adresses courriel particulières ou des numéros de téléphone particuliers, dont la divulgation publique rendrait possible leur compromission ou une utilisation excessive de ces derniers, ce qui nuirait à la capacité de la GRC d'intervenir rapidement et efficacement.
- Renseignements caviardés relevant de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, protègent certains renseignements personnels dans les documents transmis. Il s'agit de tout renseignement recueilli concernant une personne identifiable comme : le nom, la date de naissance, le numéro de téléphone, l'adresse courriel, l'âge, tout numéro d'identification ou symbole attribué, et le nom d'une personne, lorsqu'il est mentionné avec d'autres renseignements personnels la concernant ou lorsque la seule divulgation du nom révélerait des renseignements à son sujet.

Concernant le registre original qui vous a été transmis portant sur les documents communiqués le 5 août 2022, les éléments suivants ont été caviardés :

- Les éléments liés à une *tierce partie au pays* et les renseignements relevant de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, comme expliqués plus haut.
- Les renseignements protégés comprennent des éléments caviardés dans la catégorie « *sécurité nationale* », qui sont requis avec la levée de la confidentialité du Cabinet de la divulgation précédente. Dans ce contexte, le ministère de la Défense nationale a indiqué qu'il est possible que soient divulgués dans les documents des renseignements sensibles ou possiblement préjudiciables (capacités, outils, techniques, ou infrastructures) qui pourraient nuire à la sécurité nationale du Canada.

J'espère que ces informations fourniront au Comité le contexte recherché.
La GRC demeure engagée à supporter le travail important de ce comité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Brenda Lucki
Commissaire

Pièces jointes